

**Éparchie
Saint Volodymyr le Grand
de Paris**

pour les Ukrainiens gréco-catholiques
de France, Belgique, Pays-Bas,
Luxembourg et Suisse



Cathédrale Saint Volodymyr le Grand
186, boulevard Saint Germain – 75006 Paris – France
Tél. +33 (0)1 45 48 48 65

Chancellerie
27, avenue Foch – 94300 Vincennes – France
Tél. +33 (0)1 43 28 42 39

chancellerie@ugcc.fr
eveque@ugcc.fr | ugcc.fr

Вих. 20/067

**Organisation des offices liturgiques de la Semaine Sainte et de Pâques
dans l'Éparchie
Saint Volodymyr le Grand de Paris
dans la période de distanciation sociale de 2020**

1. Les offices liturgiques de la Semaine Sainte et de Pâques sont parmi les plus importants de l'année liturgique. Au centre de notre attention se dresse la Croix du Seigneur, qui nous conduit – à travers les offices liturgiques de la Semaine Sainte – à la lumineuse Résurrection du Christ. La Croix et la Résurrection sont les deux faces d'un même mystère pascal de la mort et de la vie du Fils de Dieu.

2. **À l'église.** Tous les efforts doivent être faits pour passer ces journées avec dignité et dans la prière – au mieux de nos capacités, – en respectant les règles sanitaires établies par les États et les collectivités territoriales. Nous savons que cette année, *nous ne pourrions pas permettre aux fidèles de participer aux offices dans les églises*, même si dans certains pays de notre Éparchie, les églises peuvent être ouvertes pour une prière privée. J'encourage les prêtres qui en ont la capacité de diffuser des offices liturgiques sur Internet et à en informer les fidèles. Pour qui n'a pas cette opportunité, le programme des transmissions des divers offices liturgiques sera annoncé sur les pages internet de l'éparchie et de ses paroisses. Il serait bon que ces transmissions soient enregistrées sous format vidéo afin que les fidèles puissent y avoir accès pour prier ultérieurement.

3. **À la maison.** *Quand nous prions ensemble, le Christ est vraiment au milieu de nous.* J'encourage les fidèles à aménager un endroit à la maison – même un petit coin – dédié à la prière en commun. Mettez une icône, une bougie, une croix, les Saintes Écritures, et rassemblez la famille à cet endroit, pour prier en particulier durant les transmissions en direct des offices. Vous pouvez suivre le texte des offices liturgiques en ukrainien via le programme DyvenSvit (téléchargement sur tablette ou téléphone "ДивенСвіт Календар УГКЦ") ou sur votre « Molytvoslov » (Rome-Toronto 1990, réimprimé à Lviv). Pour les textes en français, consultez le site Pagesorthodoxes.net.

Si vous n'avez pas accès à la diffusion des offices liturgiques, je vous encourage à vous plonger individuellement dans le mystère que nous vivons pendant la Semaine Sainte et Pâques, afin de connaître plus profondément et pleinement l'essence de notre foi. Pour ce faire, vous pouvez réciter les prières quotidiennes et les psaumes avec votre famille, en lisant également l'Évangile du jour.

Ceci est un bon moment pour la catéchèse de toute la famille. Il conviendra d'expliquer aux enfants ce qui se passe pendant l'office liturgique et comment ils peuvent participer à l'expérience du mystère. Il est utile de fixer les heures où vous allez prier seul(e) ou avec votre famille ou vos colocataires, en dehors et pendant les transmissions. Il est bon que quelqu'un mène la prière (le chapelet, le chemin de croix, la lecture des Saintes Écritures, etc.).

Je vous recommande vivement de désactiver les notifications sur vos téléphones et tablettes au moment de la prière, afin de ne pas être distraits par les appels téléphoniques ou les messages entrants.



4. **Dimanche des Rameaux.** La Divine Liturgie et les autres offices liturgiques seront transmis en ligne. À l'issue de la Liturgie, les prêtres béniront vos rameaux, branches d'olivier ou fleurs. Pour les fidèles qui en auront, ils pourront les tenir entre leurs mains, les prêtres disant la prière et les bénissant virtuellement. Les personnes pourront également asperger les rameaux (fleurs) d'eau bénite (par exemple, l'eau de Jourdain / Théophanie). Compte tenu de la « force majeure » des circonstances, cette bénédiction est valable. Ceux qui sont confinés et ne sont pas en mesure de se procurer des rameaux, des branches d'olivier ou des fleurs - ne vous en inquiétez pas, car ils revêtent une importance mineure par rapport à votre participation à l'office liturgique. Dieu regarde le cœur (cf. 1 Samuel 16,7).

5. **Jedi Saint.** Les prêtres célébreront, dans la mesure du possible, tous les offices liturgiques de la Passion et les transmettront en ligne : *Vêpres avec Liturgie de saint Basil le Grand* et *Matines de la Passion de notre Seigneur Jésus Christ* avec la lecture des 12 Évangiles.

6. **Vendredi Saint.** *Les Heures royales. Vêpres avec la procession du Linceul.* Parce que nous ne ferons pas de procession, le Linceul peut être porté de l'autel directement au tombeau de Jésus. Le soir, comme d'habitude, *Matines de Jérusalem.*

Si dans un pays de l'Éparchie, les fidèles ont le droit de se rendre à l'église de façon individuelle (en France, c'est interdit et les églises sont fermées), alors une barrière, un ruban ou des fleurs devront être placés devant le Linceul afin d'en interdire l'accès. Les fidèles peuvent vénérer Jésus, qui repose dans le tombeau, avec une prosternation - le Linceul ne doit être ni touché, ni embrassé.

7. **Samedi Saint.** *Vêpres et Liturgie de Saint Basil le Grand*, durant laquelle on passe des ornements rouges aux ornements blancs. Le soir ou la nuit ou tôt le dimanche matin : *Office de Minuit.*

8. **Dimanche de Pâques.** Tout sera célébré comme à l'ordinaire : *Office de Minuit* (s'il n'a pas été célébré plus tôt), *Matines de la Résurrection* et *Divine Liturgie de Saint Jean Chrysostome.* Nous encourageons les fidèles à se préparer spirituellement pour Pâques, même si vous ne pouvez pas vous rendre physiquement à l'église. Le métropolitain Borys et les évêques d'Amérique rappellent que « la joie de la résurrection commence par une *rencontre personnelle* avec le Seigneur Ressuscité ».

La bénédiction du repas pascal. La bénédiction des brioches (Paska) et autres mets pascaux dans notre Éparchie se fera virtuellement. Les prêtres pourront bénir les brioches de Pâques et les paniers de nourriture en ligne, à la fois le Samedi Saint et le Dimanche de Pâques.

Sa Béatitude Sviatoslav donne l'explication suivante : « L'Église a une intention sacramentelle de bénir les repas, aussi pour ceux qui ne sont pas physiquement présents... dans l'église, mais ont préparé le repas de Pâques pour la bénédiction dans leurs maisons pendant cette prière en ligne, ayant pris soin d'écouter la diffusion de la Divine Liturgie de Pâques. »

Encore une fois, dans notre Éparchie tout se fera par internet, étant donné l'interdiction de se rassembler dans les églises. Les prêtres pourront donner la bénédiction plusieurs fois au cours de la journée.

Toutefois, là où il est possible d'apporter des paniers à l'église, le prêtre donnera les instructions qui s'imposent afin de garder une distance de sécurité entre les fidèles.



9. **Confession de Pâques.** Le sacrement de la repentance est le moyen le plus important de nous préparer pour Pâques. Habituellement, nous confessons nos péchés à l'église face au prêtre, pendant le Grand Carême. Cette année, ce ne sera pas possible. Veuillez prendre note des directives suivantes approuvées par le Saint Père le Pape François et notre Patriarche Sviatoslav.

a. Lorsqu'il est impossible pour une personne de se confesser, elle peut à tout moment exprimer une **contrition profonde** pour ses péchés. Sa Béatitude Sviatoslav explique : « C'est le moment où une personne regrette vivement ses péchés, non pas à cause de la peur de la punition de Dieu, mais à cause de la douleur d'avoir offensé, affligé le Seigneur aimant. Un tel acte de repentir parfait peut permettre à une personne de communier [quand ce sera à nouveau possible - +HL] - à la condition qu'elle s'engage à amender sa vie et que, dès que cela sera possible, elle aille confesser ses péchés. »

Il conviendra de se servir des *prières de repentir*, qui nous aident à éveiller l'esprit de contrition pour nos péchés. Une prière spéciale de ce genre est le Psaume 50 (51) : « Aie pitié de moi, ô Dieu, dans ta grande miséricorde. »

b) **Prolongation de la période des confessions de Pâques.** Étant donné que l'on ne sait pas combien de temps durera le confinement, que les fidèles ne s'inquiètent pas - *ils pourront bien accomplir leur confession de Pâques cette année.* Habituellement, dans l'année liturgique, vous êtes autorisés à effectuer la confession de Pâques jusqu'à l'Ascension. Cette année, en raison des circonstances extraordinaires, cette période sera prolongée dans notre éparchie d'un mois après la fin du confinement. Nous en reparlerons le moment venu.

c) **Indulgence plénière.** En cette période de difficultés dues à la pandémie du coronavirus, le Saint-Siège donne l'opportunité de recevoir la grâce spéciale - **l'indulgence plénière** - aux personnes suivantes :

- à ceux qui souffrent du Covid-19 et associent leurs souffrances à la Passion de Jésus Christ, dans les conditions suivantes : s'ils participent avec dévotion (même via Internet) à la Divine Liturgie, ou prient un chapelet à la Mère de Dieu ou la Prière de Jésus, ou chantent ou récitent l'Acathiste ou le Moleben à la Vierge, le Chemin de Croix, ou d'autres prières de dévotion, ou au moins récitent le Symbole de la Foi (« Je crois en l'unique Dieu le Père ... »), « Notre Père » et « Réjouis-toi Vierge Mère de Dieu », offrant ces prières dans un esprit de foi en Dieu et d'amour pour son prochain ; et s'engagent à remplir les conditions habituelles d'indulgence (confession individuelle, Sainte Communion et prière aux intentions du Saint Père), aussitôt que cela sera possible ;
- à ceux qui soignent les malades - professionnels de santé, parents ou autres qui, comme le Bon Samaritain, risquent leur vie pour aider les patients atteints du coronavirus, selon les paroles du Sauveur : « Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime » (Jn 15,13), et ce dans les conditions décrites ci-dessus ;
- À ceux qui, au cours de la pandémie actuelle, offrent leurs prières devant les Très Saints Mystères (adoration du Saint Sacrement, exposé sur divers sites catholiques) ou icônes du Christ et de la Mère de Dieu, ou lisent les Écritures pendant une demi-heure, ou prient le chapelet ou la Prière de Jésus, ou l'Acathiste ou le Moleben à la Mère de Dieu, ou le Chemin de Croix, ou le chapelet à la miséricorde de Dieu, ou d'autres prières de leur tradition, pour demander au Dieu tout-puissant de vaincre l'épidémie, soutien et guérison pour ceux qui sont malades, et salut éternel pour ceux que le Seigneur a rappelés à Lui.



d) J'autorise les prêtres qui ont la possibilité de rendre visite à des patients atteints du coronavirus, mais qui ne peuvent les rencontrer individuellement, à accorder une *absolution générale* à ces patients. Ils (les malades) peuvent également bénéficier d'une indulgence plénière au moment de leur mort, s'ils se sont ouverts à la miséricorde de Dieu et ont prié de temps en temps durant leur vie. Il est recommandé d'utiliser la croix pour accorder l'absolution.

e) Je rappelle le devoir de tout prêtre, même à ses risques et périls personnels et quel que soit le moment du jour/nuit, d'être prêt à donner le sacrement de repentance aux malades qui le demandent personnellement ou par l'intermédiaire des autres. Le prêtre doit utiliser les gestes barrières (masques, désinfection de la peau et des objets, garder une distance de sécurité, etc.) et suivre strictement les instructions du personnel médical. Lorsqu'une personne est inconsciente ou mourante, l'absolution doit être donnée immédiatement.

Si le prêtre peut se rendre au chevet du malade et ainsi peut lui administrer le sacrement des malades (onction), alors cela devra être fait à l'aide d'un petit pinceau, tout en respectant les normes sanitaires.

f) À l'issue du confinement, quand les fidèles reviendront à l'église, même si le temps manque pour entendre les confessions de tous, *il ne sera pas possible de donner une absolution générale*. Une telle absolution n'est autorisée que dans le cas d'un danger de mort.

g) De toute part, nous parviennent des questions et des suggestions quant à la possibilité d'entendre les confessions par téléphone ou par Internet. *Cela est absolument proscrit, car cela compromet le secret de la confession*. La seule voie permise pour le sacrement de pénitence est la confession individuelle en la présence physique d'un prêtre.

10. Sainte Communion spirituelle. Lorsqu'il n'est pas possible de recevoir les sacrements du Corps et du Sang du Seigneur, cela peut être fait d'une autre manière. C'est ce qu'on appelle « Sainte Communion spirituelle » dans laquelle nous nous unissons à Jésus eucharistique par la prière, le repentir parfait pour nos péchés et le désir de Le recevoir dans nos cœurs. Dans les livres on trouve différentes prières à dire avant de recevoir la Sainte Communion spirituelle, mais vous pouvez également exprimer votre amour pour le Seigneur par vos propres mots, lui demandant de venir dans votre cœur et de demeurer en vous. J'encourage les fidèles à profiter de ce moyen spirituel d'être en union avec Jésus Christ.

Fait à Paris
en la Cathédrale Saint Volodymyr le Grand
le 3 avril 2020

cm. Jlib, en.

✠ Hlib Lonchyna
Administrateur apostolique